

Doctorat honoris causa Jean-Claude Juncker

8 février 2011

Pr. S. Flogaitis

I. « Héritiers de la nation hellène, sage et humaniste, contemporains des peuples éclairés et bien gouvernés de l'Europe, et spectateurs du bien dont ils bénéficient sous la protection infaillible des lois, il nous était impossible de souffrir, jusqu'à l'inconscience et la candeur, du joug violant de l'empire ottoman ».

C'est en ces termes, qui constituent la première phrase de la Déclaration de l'indépendance de la Grèce de 1821, que les Grecs qui prirent les armes dans une lutte désespérée, ont déclaré aux nations de l'époque leur détermination ainsi que la raison pour laquelle ils préféreraient mourir en cas d'échec ; en d'autres termes, ils ont exprimé leur souhait irréductible de figurer aux côtés des peuples européens contemporains, éclairés et bien gouvernés, qui étaient les descendants de la nation grecque des sages et des humanistes.

Ces mots constituent également le point de départ d'un long parcours qui nous a conduit, nous tous ici présents, au pied du rocher sacré de l'Acropole, à quelques pas de la Pnyx, berceau de la démocratie, et où l'apôtre Paul enseignait, sur le site de la première université grecque, dans la salle de la Faculté de Droit d'Athènes, pour honorer aujourd'hui un grand philhellène.

Cette déclaration met clairement en évidence le but de la Révolution grecque qui était de créer un Etat et une société qui puissent donner, avec honneur et dignité, à la nation grecque la place qui lui revient aux côtés des autres Nations développées de l'Europe. Les amis des Grecs, ceux qu'on a appelés les philhellènes, ont accouru de tous les points du monde pour offrir, aux Grecs affaiblis mais décidés, leur savoir, leur enthousiasme, leur

jeunesse et leurs visions pour les assister dans leur combat pour un nouveau départ.

Lorsque l'Etat grec a été créé, une de ses premières préoccupations, alors qu'il était démuni et meurtri, fut d'éduquer son peuple, c'est-à-dire de façonner la nation renaissante et de créer une société nouvelle par l'Education. Cet objectif a été fixé par le premier gouverneur du pays, Jean Kapodistrias, originaire des îles ioniennes qui n'avaient pas connu le joug ottoman, et dont le nom a été attribué à notre université, en débutant par l'enseignement élémentaire puis, en 1837, soit six ans à peine après la création de l'Etat grec, en fondant l'Université et la Faculté de Droit d'Athènes, faisant ainsi revivre les sciences et les lettres dans la cité de Platon et Aristote.

Profondément consciente de cette dette envers les amis de la Grèce mais aussi de la nécessité de conserver ce lien sacré et indispensable avec eux, notre université a dès l'origine institué dans son statut deux motifs justifiant de décerner le titre de docteur honoraire : un apport éminent à la Science ou à la Nation.

II. En Grèce, l'université d'Athènes et, en particulier, sa faculté de droit, ont contribué de diverses manières au développement de l'Etat et de la société et elle est au cœur de notre société. La faculté de droit a toujours été présente et active, comme en 1862, lors de l'insurrection de ses étudiants contre le règne absolu du roi Othon, grâce ses éminents professeurs qui, au cours de l'histoire, sont devenus des parlementaires et ont contribué au développement des institutions du pays, de même qu'en février 1973, lors de l'insurrection des étudiants contre la dictature, et par le fait qu'ils ont participé par tous les moyens à la restructuration de l'Etat grec après la chute des colonels.

Nous avons aujourd'hui l'honneur d'accueillir au sein de la faculté de droit d'Athènes, premier établissement universitaire du pays, M. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre du Grand-duché de Luxembourg.

En mars 2010, lorsque la Grèce s'est trouvée dans la tourmente, notre université a engagé, sur décision prise à l'unanimité par le Département du droit public, la procédure visant à vous remettre le titre de docteur honoraire, car nous avons décidé de distinguer un homme qui s'est efforcé, selon la tradition philhellène la plus accomplie, de nous accorder une aide, un appui, avec grandeur et respect pour notre pays.

Ce titre honorifique a également été décerné à certaines personnalités parmi lesquelles figurent Léon Gambetta, Georges Clémenceau, et plus récemment, Guy Braibant, Paul Sarbanis et Giuliano Amato.

III. Monsieur le Premier Ministre du Grand-duché de Luxembourg

Non loin des lieux où nous nous trouvons, au 4^e siècle av. JC, Démosthène s'adressait aux Athéniens en précisant qu'il ne fallait pas se fier aux orateurs qui tiennent des discours flatteurs, alors qu'il existe de réels dangers pour leur cité.

Aujourd'hui, au nom de mes collègues et de moi-même, je ne fais pas votre éloge pour vous flatter alors que notre Cité, notre pays, n'est plus menacé par les mêmes dangers puisque précisément le modèle politique des Communautés, puis de l'Union européenne, a transformé le continent européen en espace de prospérité, de sécurité et de démocratie de sorte que les Etats rassemblés au sein de la famille européenne ont pu se développer, malgré leurs divergences.

Il n'en reste pas moins que notre pays, qui fait partie depuis bientôt 30 ans de la famille européenne, a dû affronter d'autres dangers. La Grèce, comme vous le savez, traverse depuis deux ans la plus importante crise de son histoire moderne et, à cet égard, Monsieur le Premier Ministre du Grand-duché de Luxembourg, vous figurez parmi les personnalités qui ont clairement soutenu et soutiennent notre pays pour sortir de cette crise.

Ce n'est pas donc à moi de vous flatter en présentant votre parcours et votre rôle central dans le mouvement européen, rôle qui a été plus que favorable pour notre pays aujourd'hui.

C'est votre présence ici parmi nous qui nous flatte et nous honore car elle nous donne l'occasion de rappeler que des hommes ont pu démontrer, à travers leur parcours, leur réel attachement aux valeurs et à l'idéal européens qui sont encore plus forts ici en Grèce à l'ombre de l'Acropole.

IV. Né le 9 décembre 1954 à Redange sur Attert au Luxembourg, vous avez effectué vos études à l'école de Clairefontaine à Arlon, en Belgique, avant de retourner au Luxembourg pour passer votre baccalauréat au Lycée Michel Rodange.

Puis vous avez accompli vos études universitaires à l'Université de Strasbourg où, en 1979, vous obtenez votre diplôme de troisième cycle en droit.

Vous êtes assermenté comme avocat en février 1980, profession que vous n'avez pas exercée puisque, juste après vos études, vous avez entamé votre carrière politique en octobre 1979 en tant que secrétaire parlementaire du Parti populaire chrétien social (le CSV).

Né, éduqué et formé dans une région qui s'est trouvée au centre des conflits durant les deux grandes guerres, vous avez très vite compris, comme votre compatriote Robert Schuman, qu'il fallait s'investir dans l'idéal européen.

Ainsi votre carrière politique au plan national s'est combinée à vos efforts pour approfondir ce qui se construisait en Europe au cours de cette même période. Le début de votre carrière politique en 1979 vous confronte directement au nouveau défi de la construction européenne, à savoir la mise en place la même année du Système Monétaire Européen.

A ce titre, vous avez eu l'occasion de connaître personnellement des hommes qui ont marqué leur époque dans ce domaine, telles que l'ancien

Premier Ministre luxembourgeois Pierre Werner, père spirituel de la mise en place de la monnaie européenne, qui avait clairement indiqué – et ce *in tempore non suspecto* – que la mise en place d’une monnaie unique exigeait de coordonner davantage les politiques nationales, de même que l’ancien Premier Ministre et ancien président de la Commission, Jacques Santer, à qui vous succédez en tant que Premier Ministre du Luxembourg en 1995.

Avant de devenir Premier Ministre, vous avez exercé en 1982 les fonctions de secrétaire d’Etat au Travail et à la Sécurité sociale puis, après votre élection en 1984 au Parlement luxembourgeois, vous devenez Ministre du Travail et Ministre délégué au Budget. En 1989, après la victoire de votre parti politique, vous devenez Ministre des Finances et du Travail.

L’exercice de ces fonctions coïncident avec les négociations qui aboutiront au traité de Maastricht dont vous êtes un des architectes clefs pour ce qui concerne la mise en place de l’Union économique et monétaire.

A ce titre, le monde politique reconnaît votre capacité à proposer des solutions pour sortir des impasses, comme lorsque vous avez préconisé le concept de l’opting out, afin de lever l’opposition britannique à la mise en place de la monnaie unique.

Depuis 1989 et jusqu’à 1995, vous êtes également gouverneur de la Banque Mondiale et, depuis 1995, vous exercez les fonctions de gouverneur au Fonds Monétaire international et à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

En 1995, la désignation de Jacques Santer, Premier Ministre du Grand Duché de Luxembourg à la présidence de la Commission, amène le Grand Duc Jean à vous nommer Premier Ministre, alors que vous continuez à exercer les fonctions de Ministre des Finances, du Travail, de l’Emploi et du Trésor.

Votre première élection en tant que Premier ministre, vous l’avez remportée en 1999 et, depuis, vous avez à nouveau remporté avec votre

parti les élections de 2004 et de 2009. Votre ancrage politique au Luxembourg est donc plus qu'incontestable.

Architecte majeur de l'Union économique et monétaire, vous êtes alors naturellement porté en 2004, lors de la réunion de Scheveningen, à la présidence de l'Eurogroupe, poste auquel vous êtes reconduit de manière ininterrompue jusqu'à présent.

Tant au plan national qu'au plan européen, votre parcours est couronné de succès.

Votre présence à la tête de votre pays depuis 1995 a permis au Luxembourg de connaître une forte expansion économique. Je signale à toutes fins utiles que votre pays contribue aujourd'hui par une aide publique importante à la coopération pour le développement dans le monde.

Artisan incontestable et incontesté de l'Union économique et monétaire, vous avez, à maintes reprises, rappelé la nécessité pour les Etats membres de coordonner leur politiques économiques.

Vous saviez déjà que cela ne serait pas possible sans une forte ambition pour une Europe plus sociale. C'est ainsi que l'on voit naître en 1997 le fameux processus de Luxembourg, obligeant les Etats membres à soumettre annuellement un plan d'action en faveur de l'emploi.

Toujours ingénieux pour sortir des ornières, vous intervenez pour résoudre les divergences de vues entre le chancelier Kohl et le président Chirac sur le Pacte de stabilité et de croissance et, ultérieurement, pour réformer ce pacte, sans remettre en cause les principes fondamentaux de ce pacte.

Je rappelle par ailleurs que toute votre carrière politique est fondée sur la nécessité de réaffirmer la dimension sociale et environnementale de l'action politique, au plan national et européen.

Vous avez même eu le courage d'admettre que, souvent, le processus d'intégration qui caractérise les traités communautaires soulève des problèmes que les dirigeants ne sont pas en mesure d'appréhender en

amont. C'est vous qui avez prononcé la célèbre formule, « *nous ne nous sommes posé la question des frontières de l'Europe qu'après les avoir franchies* ».

V. Pour nous, Grecs ici présents, vous représentez l'homme politique qui est resté fidèle tout au long de sa vie à ses principes, à savoir la démocratie et l'honnêteté, la réunification de l'Europe et le développement harmonieux et équitable de la société.

Comme vous le savez, Monsieur le Premier Ministre, notre pays ne peut pas se vanter actuellement de ses indices économiques. Toutefois, et même si la Grèce classique apparaît lointaine, il existe des principes qui sont universels et qui, à une époque certes éloignée, ont été conçus et défendus par des personnes non loin d'ici.

Etre démocrate et européen convaincu et mettre l'accent sur la justice sociale dans le cadre de l'action de l'Etat sont des principes que nous, les Grecs, reconnaissons dans notre culture et que notre Université s'efforce de transmettre à ses étudiants. Vous êtes donc une personne qui, dans les faits, a promu l'idéal de notre héritage.

En vous remettant aujourd'hui le titre de docteur honoris causa de l'université d'Athènes, nous avons l'occasion de nous rappeler les temps anciens de la ligue athénienne (ligue de Délos), riche d'enseignements, puisqu'elle a constitué une première tentative d'unification de cités grecques pour assurer le développement économique et une défense commune. Ce projet résultait des efforts entrepris par les athéniens à l'issue des guerres médiques. Ce projet a toutefois pour des raisons économiques, échoué puisque la cite puissante, qu'était Athènes, avait oublié que la caisse n'était pas sa propriété mais celle de tous.

Gardant à l'esprit cet exemple du passé, vous disposez de toutes les capacités pour aider les Européens à préserver l'acquis dont les citoyens de notre Europe peuvent se prévaloir aujourd'hui. Sinon, il faudra encore

attendre des miracles, comme celui dans la Flûte enchantée de Mozart, où le ciel inondé de lumière a sauvé Sarastro.

Monsieur le Premier Ministre,

Lorsque la Grèce a déclaré son indépendance, elle a manifesté avec force son souhait de faire partie de l'Europe éclairée, souhait qui a traversé de nombreuses guerres, de multiples difficultés politiques, des périodes propices ou des périodes critiques et elle n'a pu achever son unité territoriale qu'en 1947 et intégrer la Communauté européenne qu'en 1981. Ce faisant, la Grèce adhère pour la première fois à une union politique avec l'Europe occidentale ; depuis la division de l'empire romain en empire d'Orient et en empire d'Occident, la Grèce sentait pour la première fois que l'esprit de 1821 était à nouveau présent.

A partir d'aujourd'hui, Monsieur le Premier ministre, nous considérons ici, dans notre Université, que vous faites partie d'une famille qui ne peut pas et ne doit pas oublier qu'elle remonte à Platon et à Aristote, fondateurs de la première université du monde et qui ont enseigné sur ces rochers. Ainsi, nous sentons que nous ne sommes pas seuls, que nous sommes plus forts, et que notre pays devient plus vigoureux dans ces temps agités.

Je vous remercie.